



L'association Socios Nancy vous présente....

l'historique de la création du maillot de l'AS NANCY LORRAINE

Les couleurs : Si de très nombreux concours ont permis la fondation de l'ASNL, celui de la Compagnie Française de Raffinage, sous la marque TOTAL a été décisif. Elle s'appuyait sur trois couleurs : bleu, blanc, rouge. Ce fut une des raisons pour lesquelles la tenue officielle de l'ASNL a été conçue en les réunissant :

* Blanche pour le maillot. * Bleue pour le short. * Rouge pour les parements et les chaussettes.

Le concept : Fut voulu original par rapport aux autres équipes professionnelles de l'époque, afin de lui conférer un caractère d'exclusivité et d'appeler ses pratiquants et ses sympathisants à le considérer comme un étendard porteur de leur foi, pour matérialiser l'amour de leur Club, de Nancy et de la Lorraine. Il se concrétisa en 5 étapes successives.



Source : <http://red.thistle.free.fr/>

1967 : Le maillot blanc portait à l'emplacement du cœur un chardon naturel d'aspect, conforme à la botanique, emblème de la Lorraine mais de couleur rouge vif. Il avait des parements rouges, un col "ras du cou" et les manches comportaient deux brassards au dessus du coude, dont la particularité était qu'ils avaient une largeur différente. 75 millimètres pour celui du dessus et 60 mm pour celui du dessous, espacés de 25 mm. Il fallait broder le chardon à la main. A noter que ce chardon est celui utilisé dans le logo de l'association Socios Nancy. Les numéros de joueurs étaient du style employé sur les équipements de sports américains qui leur conférait une grande lisibilité, pour le confort du spectateur. Sur le prototype, les brassards et les numéros étaient bordés par un galon doré qui ne passa pas à la postérité, car il engendrait un surcoût de fabrication.

Les clubs devaient faire leur affaire de l'approvisionnement des maillots, avec des fournisseurs locaux, les grandes marques d'équipementiers n'existaient pas à l'époque, en dehors de fabricants de chaussures. Les maillots étaient doublement

précieux, c'était un signe de ralliement et un investissement onéreux. C'était un bien d'équipement et non pas un bien de consommation. Pas question d'en faire l'échange en fin de match. Ils devaient être solides pour tenir toute une saison. La publicité n'était pas encore entrée dans les mœurs et n'était pas admise.

Ce maillot a fait l'objet d'un dépôt légal (modèle déposé) qui lui conférait une exclusivité en France d'une durée de 20 années. À l'échéance de ce délai, la grande marque ADIDAS a équipé bon nombre de clubs dans le monde, avec des maillots portant deux brassards sur chaque manche. Ce qui donnait l'impression, à la télévision, que l'ASNL était omniprésente sur la planète !



1968 : Le Groupement des clubs autorisés (GCA), qui gérait le foot pro, négocia un accord avec la marque VITTEL, le port d'une publicité, obligatoire pour tous les clubs pros, au seul profit du GCA. Ce qui se traduit par de sérieux soubresauts, notamment de l'ORTF, la télévision à chaîne unique de l'époque qui refusa de retransmettre des images avec cette publicité. Les Girondins de Bordeaux, quand à eux ruèrent dans les brancards, considérant une publicité pour de l'eau, infamante pour leur région ! D'autres bonnes âmes jugeaient dégradant de transformer les joueurs en hommes-sandwich.

1971 : Le règlement administratif du Groupement du football professionnel (GFP, remplaçant le GCA) accorde aux clubs, l'autonomie de la publicité maillot, à leur entier bénéfice, codifiée par des décisions réglementaires, lesquelles vont changer au fil du temps. L'ASNL l'a mis en pratique en vendant des insertions à la journée, puis à l'année. La marque TOTAL n'a pas saisi cette opportunité. L'ASNL, précurseur en bien des domaines, avait déjà vendu pour quelques matches l'emplacement du maillot à un sponsor lors de la saison 1969-1970. Le 19/09/1969 (Nancy-Monaco) et le 25/09/1969 (Nancy-Avignon), elle a joué avec le sponsor Gaster (supermarché situé à Jarville) sur son maillot.

1972 : Le concours de TOTAL ayant pris fin, la tenue devient entièrement blanche (Maillot, short, chaussettes, avec des parements rouges). Les équipementiers qui ont

élargi la gamme de leurs fournitures, dont les maillots, équipent gratuitement de nombreux clubs pros. C'est le cas de Nancy avec le "Coq Sportif". Le chardon d'origine (naturel) stylisé et gagnant en esthétique depuis l'année 1970 prends sa place sur le cœur du maillot.

1978 : L'évolution du règlement ayant introduit l'emploi de maillots à manches courtes (ce qui au passage n'arrangea pas l'arbitrage), les deux brassards ASNL n'y avaient plus de place. Ils furent remplacés par deux bandes rouges verticales, coté cœur avec le chardon intercalé. Le modèle à manche longue conservant ses brassards. Ce qui fut opérationnel pour les premiers matches de compétition européenne, la coupe des vainqueurs de coupe, dans laquelle l'ASNL s'est qualifiée par sa victoire en Coupe de France en mai 1978.



Source : <http://red.thistle.free.fr/>

Ce concept s'est appliqué dans la foulée pour la réalisation du drapeau du club comportant deux bandes rouges verticales de part et d'autre d'un grand chardon central.

Nota:

Le règlement stipulant que l'équipe visiteuse doit porter un équipement distinctif de celui du club visité qui conserve devant son public son maillot officiel, l'ASNL utilisait à l'extérieur le même modèle officiel, mais avec les couleurs différentes, le rouge ou le vert pour les saisons 1967 à 1988. Le bleu a fait son apparition à partir de la saison 1988-1989.



Retrouvez près de 300 maillots dans le musée virtuel de l'AS Nancy-Lorraine à cette adresse : socios-nancy.fr

Adresse : BP 10075 - 54601 Villers-lès-Nancy cedex

Adresse électronique : contact@socios-nancy.fr - Téléphone : 07 81 53 93 27

Retrouvez l'association Socios Nancy sur Facebook et twitter